



## Epreuve orale du DNB

mardi 5 mars 2019

Dans le cadre du DNB, les élèves de 3ème présentent une épreuve orale. Cette dernière porte sur l'histoire des arts ou sur un projet que l'élève a pu mener au cours de sa scolarité au collège dans le cadre de l'un des parcours éducatifs. Cette soutenance permet d'évaluer la capacité de l'élève à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et les connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet. Cette épreuve peut également être présentée en langue étrangère.

Afin d'accompagner les élèves dans leur préparation, des sessions de 2H, encadrées par 2 professeurs sont mises en place au collège. Les équipes pourront aider les élèves dans la méthodologie, la formulation de la problématique de sa démarche de projet, l'organisation.

Une épreuve blanche permettra à l'élève de présenter son travail. Les jurys pourront ainsi le guider en se basant sur les critères d'évaluation de l'épreuve terminale. Les élèves trouveront la grille d'évaluation en page jointe.